|  |
| --- |
| **Aide-mémoire : L’atelier d’écriture** |
| **Les principes** |
| * *Le* ***processus*** *d’écriture : On enseigne à l’auteur ce que font les auteurs*
* *L’****autonomie***
* ***L’enseignement explicite***
* *Du temps pour* ***écrire chaque jour***
* *L’auteur a le* ***contrôle du sujet***
* *Une* ***rétroaction*** *sur le travail*
 |
| **1 – La mini-leçon (point d’enseignement) - 15 minutes**  |
| Les mini-leçons sont des moments réservés à un bref enseignement explicite qui sont le plus souvent des procédés d’auteurs que les élèves intègrent ensuite à leur répertoire courant pour les utiliser au besoin. On enseigne aux élèves le processus d’écriture des auteurs à l’aide de textes modèles.**Exemples :*** Comment les auteurs trouvent-ils des idées pour écrire? (Planification)
* Comment les auteurs font-ils pour capter l’attention des lecteurs? (Révision)
* Comment les auteurs corrigent-ils leurs textes? (Correction)
 |
| **2 - L’écriture autonome - 30 à 40 minutes** |
| **Déroulement** | **Rôle de l’enseignant** | **Rôle de l’élève** |
| * C’est un moment durant lequel les élèves, de façon autonome, produisent un texte du sujet de leur choix.
* Les élèves tentent de mettre en application le procédé enseigné. Ils écrivent de façon continue durant toute la période. S’ils ont terminé leur texte, ils l’améliorent avant d’en commencer un autre, comme le font les auteurs (planifier, rédiger, réviser, corriger).
* Les élèves ont besoin d’écrire beaucoup et souvent afin de devenir de bons scripteurs.
 | Pendant que les élèves écrivent, l’enseignant offre de la rétroaction aux élèves en :* circulant dans la classe et en encourageant les élèves dans leurs tentatives;
* leur donnant du soutien s’ils sont en panne d’idées ou de stratégies;
* animant un entretien d’écriture avec un élève ou un sous-groupe de 3 ou 4 élèves.
 | Pendant l’écriture autonome, l’élève :* respecte les routines établies;
* écrit de façon autonome un texte convenant à son niveau de compétence en écriture;
* choisit parmi son répertoire de procédés enseignés ceux qui conviennent le mieux à son intention d’écriture;
* tient compte de la rétroaction de l’enseignant et discute de son processus d’écriture;
* partage son texte avec un pair et discute des points forts, des passages à améliorer et des prochaines étapes à suivre;
* utilise les référentiels et les tableaux d’ancrage;
* modifie au besoin son texte à la suite des commentaires de son enseignant ou de ses pairs.
 |
| **3 - Le partage (15 minutes)**  |
| Le but du partage est de mettre en valeur les tentatives des élèves à utiliser le procédé enseigné lors de la mini-leçon.Le partage permet de faire une objectivation du travail réalisé en écriture autonome pour que les élèves prennent conscience de l’effet produit par l’utilisation du procédé chez le lecteur (métacognition).  |